

**Procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle ordinaire
de l'Association ProLavaux – AVL
le 10 mai 2025, à 15 heures, à la Grande salle de Chardonne**

Le président Jean-Gabriel Linder adresse la bienvenue aux membres de l'Association ProLavaux – AVL, venus participer à l'Assemblée générale annuelle ordinaire de l'Association à Chardonne, dans le Cercle de Corsier-sur-Vevey comprenant encore les Communes de Corseaux et Jongny ; ces quatre Communes sont rattachées au District de Riviera – Pays d'Enhaut ; la Commune de Chardonne est limitrophe du Canton de Fribourg. Chardonne accueille, pour la seconde fois, l'Assemblée générale de l'Association et offre le vin d'honneur.

Le président salue la présence de :

- Yves Genton, conseiller municipal qui représente la Municipalité de Chardonne,
- Alain Bouquet, syndic de Chexbres,
- Jean-Louis Paley, conseiller municipal à Chexbres et membre du Comité ProLavaux.

Au nom de la Commune de Chardonne, le conseiller municipal Yves Genton souhaite la bienvenue aux participants. Il se réjouit d'annoncer que la Grande salle sera restaurée et souhaite à l'Assemblée de bonnes délibérations.

27 personnes sont présentes. Se sont excusées les Communes de Pully, Saint-Saphorin, Forel (Lavaux), Belmont-sur-Lausanne, Corsier-sur-Vevey, ainsi que l'Office de tourisme régional Montreux-Vevey Tourisme. Les membres excusés sont Mmes Ursula Bucher, Madeline Demaurex, Isabelle Grob, Gundi Cuénoud, Anne Monbaron, MM. Gianni Ghiringhelli, Jean-Michel Regamey, Michel Paillex, Mme et M. Catherine et Bernard Hagin.

Partie Statutaire

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est accepté sans modification.

2. Election des scrutateurs

Rupert Roschnik se porte volontaire.

3. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du samedi 4 mai 2024, tenue à Aran Villette (Commune de Bourg-en-Lavaux), à la salle des Mariadoules

Le procès-verbal de l'Assemblée générale 2024 de l'Association ProLavaux – AVL, établi par notre secrétaire, Catherine Panchaud, a été approuvé par le Comité de l'Association et mis à disposition pour consultation, comme indiqué sur la convocation de l'Assemblée 2025. Il est accepté à l'unanimité avec remerciements la rédactrice Catherine Panchaud.

4. Rapport du président

Dans son rapport, le président reprend les trois axes déjà suivi en 2023 : la préservation, l'ouverture et l'avenir :

Préservation

Les *collections iconographiques* de ProLavaux et, dans un local de protection civile du collège des Ruines à Cully, quelques *objets*, ont occupé les membres du Comité.

Les *objets* ont été examinés par Isabelle Raboud-Schüle, ancienne directrice du Musée de la Gruyère à Bulle ; celle-ci a rendu le Comité, attentif au manque d'informations sur l'origine, les dates et les donateurs des objets recueillis, il y a de nombreuses années, par les prédécesseurs de l'Association. Le processus de gestion des objets reste donc en cours.

Le Fonds Lavaux Monique Jacot : les trois associations, bénéficiaires des quelque 2000 diapositives du Fonds Lavaux Monique Jacot – à savoir ProLavaux, l'Association des Acteurs de Bourg-en-Lavaux (LABEL) et l'Association Lavaux Patrimoine mondial (LPm) –, déposées et conservées à Élysée Photo de Plateforme 10, à Lausanne, ont poursuivi leurs démarches auprès de la Fondation Fotostiftung Schweiz à Winterthur, détentrice des droits de la totalité de l'œuvre photographique de Monique Jacot, afin de permettre de continuer la mise en valeur du Fonds Lavaux Monique Jacot. Quelques vues du Fonds sont parues dans le Bulletin ProLavaux de l'hiver 2024, en hommage à Monique Jacot décédée en août 2024.

Les cartes postales et les estampes : le président a apporté son soutien à un stage en histoire de l'art, organisé par l'Association Lavaux Patrimoine mondial, qui a porté sur l'iconographie de Lavaux à partir des collections iconographiques de ProLavaux, en particulier les cartes postales anciennes, mais aussi les estampes ; il en est ressorti un rapport d'étude intitulé « *Iconographie d'un paysage : étude des publications imagées de Lavaux* » par Maena Chavanne.

Daniel Guillaume-Gentil – conservateur avec Josiane Guillaume-Gentil des collections iconographiques de ProLavaux – a participé à un Café Memoriav sur l'IA (intelligence artificielle) appliquée à la description des images ; il s'agissait d'une rencontre en visioconférence ; il a en outre répondu à une enquête de cette même association Memoriav pour la sauvegarde de la mémoire visuelle suisse, à la demande de la Direction générale de la culture du Canton de Vaud et de la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne. L'enquête recense les collections audiovisuelles d'associations.

Les visuels de huit cartes postales, sur la Maison de Watteville à Épesses, la Maison Jaune et l'Auberge du Raisin à Cully, ont été transmises à une historienne mandatée pour une étude sur ces bâtiments.

Ouverture

En février, à la salle communale de Saint-Saphorin, une centaine de cartes postales anciennes ont été présentées aux habitants du village, commentées par l'ancien syndic Jean-Claude Chevalley – occasion de se demander s'il y avait eu un bisse à Saint-Saphorin.

En mai, l'Assemblée générale 2024 de ProLavaux s'est tenue à la salle des Mariadoules à Aran Villette (Commune de Bourg-en-Lavaux) ; avec une conférence d'Evelyne Marendaz Guignet, conseillère municipale de Bourg-en-Lavaux, intitulée « *Changement climatique et patrimoine bâti* ».

En juin, visite du domaine de la Doges à la Tour-de-Peilz, propriété de la section vaudoise de Patrimoine suisse : une intéressante visite guidée conclue par un bel apéritif dans le magnifique parc de l'ancestrale maison de maître du 17^e siècle.

En août, les participants de la grande course annuelle ont fait la visite de la Fondation Ateliers d'Artiste à Saint-Maurice, invité et accueilli par Jean Menthonnex, fondateur et président de la Fondation, ancien président de notre association du Vieux Lavaux devenue, depuis, ProLavaux. Puis ils sont passés de la plaine vers les hauteurs d'Isérables.

Octobre a vu la désormais traditionnelle balade historique au cœur du territoire de l'abbaye disparue de Hautcrêt.

Enfin l'année s'est terminée en beauté, avec un nombreux public à la conférence tenue à la salle Davel de Cully, par Stéphanie Girardclos, géologue limnologue à l'Université de Genève, intitulée « *Tsunami lémanique en l'an 563, et demain ?* ».

Avenir

Pour assurer la pérennité de l'Association ProLavaux, le Comté en poursuit la promotion : le 1^{er} octobre, avec leur orgue de Barbarie en accompagnement sonore, Daniel et Josiane Guillaume-Gentil tenaient un stand de promotion de ProLavaux, à la grande salle de Châtonneyres à Corseaux ; le 1^{er} décembre, ProLavaux avait un stand au Cully Bazar avec les Acteurs de Bourg-en-Lavaux (LABEL) et Lavaux Patrimoine mondial (LPm).et était invité au vernissage d'un « jeu des sept familles » dont l'une des cartes mentionne l'Association ProLavaux – un jeu produit pour les 100 ans du carrousel du Petit Jacques, à la restauration duquel l'Assemblée générale de 2013 avait octroyé un don de 7000 francs – Le site Internet et le Bulletin ProLavaux : le site Internet reflète les activités et deux nouveaux bulletins ProLavaux, 29 et 30, parus en 2024, renforcent nos liens avec les membres.

Comité et membres de l'Association ProLavaux

Le Comité de ProLavaux a tenu neuf séances administratives ordinaires, en 2024, ainsi que nombre de rencontres informelles pour accompagner les projets et les activités de ProLavaux. Le président remercie tous les membres du comité pour leur travail et leur réitère sa confiance. Il remercie aussi tous les membres présents et leurs amis pour l'intérêt porté aux activités de notre association durant l'année 2024.

5. Rapport de la trésorière

Pierrette Jarne détaille les comptes et en souligne les points importants : la fortune de l'association s'élève à CHF 43'600,23 avec une perte de CHF 5'287,33.

6. Rapport de la Commission de vérification des comptes

En l'absence de Véréna Dimeck (1^{er} membre) et Yves de Gunten (2^{ème} membre), Erika Zollinger (suppléante) lit le rapport de la Commission de vérification des comptes qui relève, après pointage de quelques opérations et contrôle des pièces correspondantes, que le bilan et le comptes pertes et profits concordent avec la comptabilité ; Erika Zollinger souligne que le programme de comptabilité Banana n'est pas facile à comprendre ; elle constate en outre que depuis quelques années, les comptes bouclent avec quelques milliers de francs en perte. La caissière Pierrette Jarne l'a informée que le Comité en était conscient et allait prendre des mesures. Erika Zollinger remercie chaleureusement Pierrette Jarne pour son excellent travail et son engagement durant toutes ces années et recommande à l'assemblée d'approuver les comptes et de donner décharge à la caissière et la commission de vérification.

7. Approbation des comptes et décharge donnée au Comité et aux vérificateurs de la Commission de vérification des comptes

Les comptes sont approuvés et décharge est donnée à la caissière et à la commission de vérification.

8. Cotisations 2026

Le comité propose de conserver pour 2026 les montants actuels de cotisation.

9. Démission de deux membres du comité

Catherine Panchaud (2021 à 2025), secrétaire chargée d'appuyer le président et d'organiser les activités est démissionnaire au 30 août 2025. Pierrette Jarne (2021 à 2025), chargée des finances et de la comptabilité est démissionnaire au 30 avril 2025. Le président relève brièvement la contribution de ces deux membres du comité : elles seront fêtées ultérieurement.

10. Elections statutaires

Élection et réélection des membres du comité

Selon l'article 9 des statuts de l'association, les membres du comité sont élus pour 4 ans ; ils sont rééligibles. Les sept membres du comité sont :

- Jean-Gabriel Linder (2021 à 2025), président et chargé de communication, se représente ;
- Catherine Panchaud (2021 à 2025), secrétaire générale et chargée d'appuyer le président et d'organiser les activités ; démissionnaire, ne se représente pas ;
- Pierrette Jarne (2021 à 2025), chargée des finances et de la comptabilité ; démissionnaire, ne se représente pas ;
- Armand Deuvaert (2021 à 2025), chargé des relations publiques et du site Internet, se représente ;
- Daniel Guillaume-Gentil (2024-2028), chargé des collections iconographiques ;
- Josiane Guillaume-Gentil (2024-2028), chargée des collections iconographiques ;
- Jean-Louis Paley (2024-2028), chargé d'édition du Bulletin ProLavaux.

Le comité propose la réélection d'Armand Deuvaert et de Jean-Gabriel Linder, pour une période de quatre ans de 2025 à 2029. Ils sont réélus par applaudissements.

Le comité a le plaisir de proposer Pascal Jaquier habitant le Mont Pèlerin, membre de ProLavaux, comme nouveau membre du comité ; il est élu par applaudissements ; Pascal Jaquier reprend le poste des finances.

Élection des vérificateurs des comptes

Yves de Gunten (1^{er} membre). Erika Zollinger (2^e membre) Claude Joly élu (suppléant).

11. Activités 2025

Catherine Panchaud annonce les activités de 2025 : visite du musée de l'Orgue à Roche le 11 juin, course annuelle dans le Val d'Abondance le 21 août, balade historique le 4 octobre (lieu à définir), conférence sur le patois du professeur Pierre Singy le 26 novembre.

12. Propositions individuelles

Sylvie Demaurex demande s'il serait possible de déplacer l'Assemblée générale ordinaire, en semaine et en fin de journée ; elle remarque qu'il y a beaucoup d'activités les samedis en mai – ce qui oblige à des choix difficiles –. Le Comité prend note de la proposition.

13. Divers

Il n'y a pas de divers.

Remise du Prix AVL 2025 à Anne-Françoise Pelot restauratrice d'art

Le président présente Anne-Françoise Pelot, restauratrice d'art ; il retrace son riche parcours depuis sa formation commencée à l'Istituto Centrale del Restauro à Rome, continuée dans divers instituts à l'étranger, et l'amenant à ses divers mandats de restauration en Suisse et en Italie ; la liste en est très longue. Le président se plaît à souligner les restaurations effectuées par Anne-Françoise Pelot en Lavaux : par exemple à Lutry, des fresques sur les voûtes du temple et au château, comme à la maison Butin-de-Loës à Grandvaux et au temple de Chardonne. Il souligne la probité de la récipiendaire, qui a dû parfois s'imposer face à des autorités, et aussi l'humilité d'un métier où, travail accompli, l'artisan disparaît laissant à nouveau place à l'auteur initial de l'œuvre restaurée.

Verrée d'honneur de la Commune de Chardonne

Le président

Jean-Gabriel Linder

La secrétaire

Catherine Panchaud